



AG2R La Mondiale

José Messer : « Garantir l'égalité dans le parcours professionnel »

AG2R LA MONDIALE affirme son engagement en termes de pluralisme et de recherche de la diversité. Un défi relevé par la direction régionale Rhône Auvergne d'AG2R La Mondiale qui fait preuve d'innovation en la matière. Entretien avec José Messer, directeur régional Rhône Auvergne AG2R La Mondiale.

AG2R La Mondiale est signataire de la Charte de la Diversité. Quels sont les enjeux concrets de la diversité en entreprise pour AG2R La Mondiale ?

José Messer : Le groupe a défini quatre axes d'action : la non-discrimination en fonction des origines ethniques, l'égalité professionnelle hommes/femmes, la prise en compte des salariés seniors et des jeunes, ainsi que le handicap. Concernant le premier, les collaborateurs de la DRH suivent des formations avec la Haute Autorité de lutte contre les discriminations (HALDE) et travaillent avec nos cabinets de recrutement partenaires. Pour l'égalité homme/femme, nous agissons autour de l'accès à l'emploi et à la formation, ainsi que les disparités en matière de formation. L'objectif est de garantir l'égalité dans le parcours professionnel (réduction des écarts de rémunération et accès à des postes de management et de cadres de direction). Enfin, nous avons signé en 2012 un accord dédié aux situations de handicap qui définit des moyens humains et financiers, objectifs quantitatifs en matière de recrutement, budget spécifique, aménagement des postes et horaires, personnes dédiées au plan d'action du contrat handicap et recours au secteur protégé dans le cadre d'achat de prestations, ce qui, au titre de l'année 2012, a représenté l'équivalent de 42 postes équivalents temps plein.

Pouvez-vous donner des exemples de votre action en faveur de la diversité en Rhône-Alpes ?

J. M. : AG2R La Mondiale est membre fondateur de la fondation FACE (Fondation agir contre l'exclusion) à l'origine du concept innovant de Job Academy. Nous sommes parrain de la dernière Job Academy en Rhône-Alpes, composée de dix seniors (plus de 45 ans) d'origines ethniques et d'âges différents. Ils sont accompagnés dans leur recherche d'emploi

par le biais d'ateliers de travail portant sur la construction de CV, les techniques de recherche d'emploi, la préparation des entretiens d'embauche et l'image de soi. Dès et déjà, cette première promotion senior est un succès : trois personnes sur les dix inscrites ont trouvé un emploi en CDI. Par ailleurs, nous sommes membres fondateurs de la Fondation entrepreneurs de la Cité, basée à Lyon, dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion en encourageant l'initiative entrepreneuriale. La mission est de protéger les personnes vulnérables (chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, handicapés, jeunes seniors) qui créent leur entreprise. Enfin, l'année dernière, nous avons participé à un speed-dating emploi organisé par la Région.

Quels sont vos chantiers en faveur de la diversité pour les mois à venir ?

J. M. : Nous sommes en train de construire notre accord Contrat de génération, instauré par la loi du 1^{er} mars 2013 qui vise l'embauche des jeunes et le maintien dans l'emploi des salariés seniors. En attendant, notre action en faveur des seniors se poursuit. En outre, nous travaillons à la transmission du savoir-faire et des compétences par

le biais du tutorat pour les jeunes en contrat de professionnalisation. Le Forum de la quinzaine de l'égalité, organisé en octobre en Rhône-Alpes, sera un autre de nos temps forts en faveur de la diversité en entreprise.

